

## AVIS IMPORTANT

### Reconstruction de la rue Rielle – Prolongation de la tolérance de stationnement

**Verdun, le 17 juillet 2014** — En raison du retard des travaux de reconstruction de la rue Rielle entre LaSalle et de Verdun la tolérance de stationnement, initialement valide jusqu'au 19 juillet 2014, est prolongée de trois semaines.

Le stationnement sera donc autorisé en tout temps, jusqu'au **9 août 2014**, sur les deux (2) côtés des rues suivantes :

- **Rue Willibrord** entre le boulevard LaSalle et la rue de Verdun
- **Rue Gordon** entre le boulevard LaSalle et la rue de Verdun

Durant cette période, l'arrondissement n'émettra donc pas de constats d'infraction en rapport avec la réglementation régie par les panneaux habituels sur l'entretien de ces rues. Vous devez par contre **respecter toutes les autres interdictions** de stationnement (bornes d'incendie, arrêts d'autobus, etc.).

L'arrondissement vous remercie de votre collaboration.

Pour toute question concernant ce chantier, veuillez communiquer avec le 3-1-1.

- 30 -

Source Arrondissement de Verdun  
[ville.montreal.qc.ca/verdun](http://ville.montreal.qc.ca/verdun)

*Pour renseignements :*  
Francine Morin  
Chef de division, Protocole et relations publiques  
Arrondissement de Verdun  
514-765-7282  
[francine.morin@verdun.ca](mailto:francine.morin@verdun.ca)  
[francinemorin@ville.montreal.qc.ca](mailto:francinemorin@ville.montreal.qc.ca)